

# Conseil municipal : les antennes-relais réveillent le débat

Autant de questions diverses que de points à l'ordre du jour. Rarement un conseil municipal n'avait autant collé à l'actualité récente de la commune. Il faut dire que le maire et son équipe étaient particulièrement attendus, vendredi, sur certains dossiers brûlants. Au premier rang desquels « l'affaire » des antennes-relais de téléphonie mobile (lire notre édition du 13 mai), chemin du Petit-bois. Dans le public, deux hommes veillaient tout particulièrement à la teneur des débats : des riverains du collectif « Ecully antennes-relais : non merci ».

## L'opposition regrette un manque de concertation

C'est la chef de file du groupe d'opposition socialiste, Marie-France Lambert, qui a lancé les premières salves, s'indignant de la mise à l'écart d'une partie du conseil sur ce dossier sensible.

« Pourquoi ne pas nous avoir tenu au courant ? Pourquoi avoir instruit ce dossier avec une telle opacité ? », interrogeait celle qui, tout comme les riverains, n'a eu connaissance de la manœuvre « qu'au cours d'une promenade fortuite ». Et de regretter ce manque de concertation, avant de demander à Yves-Marie Uhlrich « l'assurance que tout sera débattu. Nous souhaitons un protocole écrit de votre part. »

A ce moment-là de la séance, on s'attendait à une réponse de la majorité.

Or, manifestement, le maire souhaitait enchaîner directement, réservant une réponse globale à l'ensemble de ses contradicteurs.

Ce qu'il a fait, en donnant la parole au groupe de Régis Blanc. « Ecully abrite 15 antennes-relais, Tassin, 11 et Dardilly, 6 : Pourquoi autant sur Ecully ? interrogeait Michel Audouard. Et pourquoi ne pas mutualiser ? » Avant que sa colistière, Reine Mataix-Lépinay, ne déplore que « des mesures étaient déjà consignées en mairie en 2002.

En la matière, elles faisaient état d'exigences sur le paysage, la santé et l'information à la population. »

Yves-Marie Uhlrich a justifié sa position en résumant la lettre qu'il a adressée au préfet, laissant à son adjoint Claude Lardy le soin de détailler la genèse du dossier que nous avons récemment publiée dans nos colonnes.

« Il y a plus d'antennes sur Ecully qu'ailleurs, vraisemblablement pour des questions de relief et de la présence de bons clients, avec un centre commercial et la présence des grandes écoles », avant de confier vouloir « élaborer une charte, tous ensemble, qui irait au-delà des frontières de notre seule commune. »

Le maire faisait ensuite part à l'assemblée d'une réponse du préfet sur son arrêté : « Je ne peux pas imaginer que le préfet ne le valide pas », confiait-il. Avant d'annoncer son souhait qu'une commission ad-hoc se réunisse, au plus tard, « fin juin, début juillet ».



Un pylône-arbre de 30 mètres de hauteur est prévu / Photo P. Pessia

## Le vandalisme aux Sources fait débat

Autre point évoqué, l'épisode de vandalisme qui s'est abattu récemment sur des véhicules du quartier des Sources. « Où en est l'enquête ? », interrogeait Marie-France Lambert. « Si je le savais, je ne vous le dirai pas », rétorquait le maire, soucieux de ne pas trahir les avancées de l'investigation en cours, et qui a concédé « avoir tout de suite réuni une petite cellule de crise avec les gendarmes. Vous savez tout l'attachement que je porte à la sécurité, poursui-

vait Yves-Marie Uhlrich. De manière globale, regardons les chiffres de la gendarmerie : - 63 % de délinquance cumulée depuis 2002. » Sur cet épisode « aussi malheureux que ponctuel », le maire a enjoint ses interlocuteurs à « ne pas remettre en cause le travail de la gendarmerie. La sécurité est une affaire de longue haleine, particulièrement sur ce quartier social très attachant, qui mérite d'être protégé. » Et de défendre le système de vidéosurveillance qu'il a instauré.